

Martin Nadaud : Entrée en politique et exils (1840-1870)

En décembre 1840, Martin Nadaud assiste avec son père, ancien soldat, au retour des cendres de Napoléon Ier^[1]. Cette même année il se rend chaque dimanche au salon de la rue Jean-Jacques Rousseau animé par Étienne Cabet^[2]. Le père de Martin demeure toute sa vie un fervent partisan de Napoléon Ier. Cette pensée paternelle s'articule pour lui sans contradiction aucune avec un discours social avancé, de même qu'un anticléricalisme affirmé, partagé par le fils. Volontiers méfiant du neveu Louis-Napoléon et franchement hostile une fois le coup d'État du 3 décembre 1851 arrivé. Mais on ne trouve jamais dans les *Mémoires de Léonard* une critique négative envers Napoléon Ier. Rappelons que Victor Hugo parle bien de « Napoléon III le petit » à l'opposé d'un « Napoléon Ier le grand ». Cette admiration d'Hugo pour Napoléon Ier ne vient pas que de son opposition farouche au neveu. En effet, le 12 juin 1847 Hugo alors député demande une discussion en vue de l'abrogation des lois d'exil concernant les Bonaparte. Cette loi d'exil sera totalement abrogée le 14 octobre 1848, mais par Napoléon III, qui deviendra trois ans plus tard l'ennemi tant d'Hugo que de Nadaud.

La fin de l'année 1842 est marqué par un cinquième retour dans la Creuse^[3]. A son retour Nadaud travail sur le chantier de la mairie de Panthéon alors dans le XIIe arrondissement de Paris^[4], actuelle mairie du Ve arrondissement, il retournera sur ce même chantier en 1847^[5].

En 1848, Martin Nadaud est candidat aux élections législatives dans sa Creuse natale et retourne une septième fois dans ce département à Guéret, fort du soutien des Creusois de Paris, où il se porte candidat et échoue lors de sa première élection mais obtient 12 866 voix. Le département voit l'élection de quatre élus conservateurs : Charles Sallandrouze de Lamornaix, André Leyraud, François Lassare, Jean Desainthorent et trois républicains Félix Lecler, Joseph Edmond Fayolle, Sylvain Guizard. Les trois derniers étant tous issus de la bourgeoisie. Sa candidature à l'élection est permis par l'action du médecin et futur ministre des Travaux Publics de mai à juin 1848 Ulysse Trélat, républicain qui officie comme Commissaire extraordinaire du gouvernement provisoire à la préfecture de la Creuse^[6]. Après son retour à Paris celui qui est désormais maître compagnon réside, rue Soufflot, siège aussi du comité où se réunisse la société des maçons^[7].

Martin Nadaud s'exprime sur les troubles qui font suite à la mise en place de l'impôt des 45 centimes depuis mars 1848 et qualifie les émeutiers creusois de « réactionnaires ». Ceux-ci venant de Ladapeyre, Pionnat et Ajain, dont ils donneront le nom de révoltés d'Ajaun sont stoppés par la garde nationale en faisant route vers Guéret^[8]. L'affrontement fait seize morts chez les Creusois et voit les républicains essuyer un revers lors de l'élection présidentielle de 1848 où Louis-Napoléon arrive en tête avec plus de 90 % des voix. Ces événements ne peuvent pas être étranger non plus à l'échec de Nadaud aux élections législatives de 1848.

Nadaud influencé par son père pratique dans ces premières années de vie politique une articulation particulière teintée de bonapartisme et de jacobinisme. Cette alliance qui pourrait apparaître antithétique n'est pourtant pas rare à l'époque citons des proches du maçon de la Creuse et membre de son équipe : Pierre et Nicolas Lahr, que Nadaud pense Allemand mais sûrement Belge ou Luxembourgeois^[9]. Le deuxième frère est fusillé le 17 mars 1849, condamné pour avoir participé à la mort du général Bréa à la barrière Fontainebleau le 25 juin 1848^[10]. Nadaud nous rappelle qu'il fût fusillé aux cris de « Vive Napoléon »..

Lors des élections de 1849, Nadaud se retrouve une fois de plus gêné par un procédé d'impression de bulletin électoral. L'opposition conservatrice fait éditer des bulletins au nom d'un homonyme du maçon creusois. Cette même année, il s'oppose à l'expédition française qui met le siège devant Rome pour

reprendre la ville à Garibaldi et remettre le Pape Pie IX sur le trône pontifical. Nadaud s'oppose comme Ledru-Rollin à cette politique en Italie accusée d'être une trahison de l'esprit de la République. L'alliance entre Bonapartistes et parti cléricale fait craindre à Nadaud, influencé toujours par Ledru-Rollin et Jules Miot, une abolition pure et simple de la République^[11]. Pour marquer son opposition à la politique de la II^e République il se joint au mouvement se rendant au Conservatoire des Arts et Métiers avec le colonel de la garde républicaine Joseph Guinard, député de Saône-et-Loire, Jean-Paul Racouchot et le futur député du Puy-de-Dôme Jean Chantagrel^[12].

Dans la seconde moitié de l'année 1850 Nadaud se rend une huitième fois dans la Creuse, dans une tournée politique où il rencontre et remercie ses électeurs. De nombreux banquets y sont organisés comme à Royères, Faux-la-Montagne, Felletin, Aubusson et Chenerailles, aux cris de « Vive notre maçon ! » et « Vive Nadaud, notre maçon ! »^[13].

Le 13 novembre 1851 l'Assemblée refuse l'abrogation par 355 voix contre 348 de la loi de mai 1850 qui avait restreint le suffrage universel. En effet, un domicile stable de 3 ans avant la possibilité de voter aux élections devient un pré-requis pour exercer le droit de vote. Cela a pour conséquence d'exclure du corps électoral nombre de travailleurs saisonniers agricoles ou industriels. Le Martin Nadaud, d'avant 1840 se serait trouvé à coup sûr frappé par cette loi.

Le 17 novembre 1851 est mise en discussion une loi pour permettre au président de l'assemblée nationale de disposer de la force armée sans passer par le ministre de la Guerre. Le but est de se prémunir d'une tentative de coup d'État du président de la République. Nadaud comme nombre de républicains est méfiant, car les royalistes (légitimistes et orléanistes) sont nombreux à l'assemblée. La crainte grandit qu'une force à disposition de la chambre pourrait amener à un coup d'État royaliste contre Louis-Napoléon Bonaparte, par le président de l'assemblée André Dupin, volontiers conservateur et orléaniste. La proposition est refusée par 408 voix contre (majorité des républicains, des bonapartistes, mais aussi de nombreux royalistes) et 300 pour (majorité des orléanistes et des légitimistes) pour 708 votants sur les 800 de l'assemblée. On peut voir ce vote comme la fin de l'existence du parti de l'Ordre, composé des Orléanistes, Légitimistes, Bonapartistes et républicains modérés dans un mouvement qui semblait se fortifier plus encore depuis le vote de l'expédition de Rome. Des républicains de la Montagne à l'exemple de Nadaud en votant avec les bonapartistes permettent donc de manière indirecte la prise de pouvoir de Napoléon III le 2 décembre 1851^[14]. Il faut dire que Louis-Napoléon Bonaparte pour nombre de républicains sincères apparaît alors moins dangereux qu'une alliance de royalistes et de conservateurs. Le rétablissement du suffrage universel et le travail des républicains comme Nadaud au sein des classes laborieuses leur font penser qu'ils auront le soutien populaire comme Michel de Bourges, un des chefs du parti démocrate-socialiste qui dit : « Mandataires du peuple, délibérez en paix ; le peuple, sentinelle invisible, vous protège. ». Ironie de l'histoire, ce discours est prononcé quelques jours avant le coup d'État du président Louis-Napoléon.

Le coup d'État de Louis-Napoléon est un événement déterminant pour Nadaud. Alors qu'il était méfiant du président de la II^e République, il se questionnera toute sa vie sur son vote de novembre 1851. Le président Louis-Napoléon souhaite renforcer les prérogatives du président de la République et se présenter à nouveau mais la Constitution et l'assemblée le limitent en cela. La composition de la chambre ne lui permet pas une révision constitutionnelle des « trois quarts des suffrages exprimés » et de « 500 votants sur les 800 ». Les démocrates-socialistes comme Nadaud votant avec les orléanistes et les légitimistes s'opposent à toute tentative de modification constitutionnelle.

Pour les élections présidentielles de 1852, il est envisagé dans la population ouvrière parisienne d'appuyer une candidature Nadaud à l'élection présidentielle. Cette candidature avait déjà été abordée

par le journal *Le Corsaire* du 12 septembre 1850^[15]. Après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, Nadaud est l'un des premiers à être préventivement arrêté avec seize représentants de la Montagne comme « représentant du peuple » alors qu'il réside au 9 rue de la Seine, à Paris. Il est envoyé à la prison Mazas puis à celle de Sainte-Pélagie.

Par décret du 9 janvier 1852, il est expulsé en Belgique après le coup-d'état et rejoint les nombreux proscrits français à Bruxelles. Il décrit cette ville comme une « vieille ville française » de « langue et de mœurs ». Peu de temps après son arrivée le bourgmestre de la ville Charles de Brouckère le fait expulsé à Anvers, avec Victor Schoelcher et Pierre Malardier d'autres « chassés de France »^[16] qui s'étaient opposés comme lui au coup d'État. Ils arrivent ensuite à Anvers, où après quelques infructueuses recherches d'emplois Nadaud reçoit une lettre de Louis Blanc le 23 janvier 1852, lui enjoignant de le rejoindre à Londres où les opportunités économiques semblent plus prometteuses. Schoelcher, Malardier et Nadaud embarquent donc pour Londres en bateau et débarque peu après à *Gerrard Street* dans *Soho Square*^[17]. Le lendemain de son arrivée, par l'entremise de Louis Blanc il intègre les chantiers londoniens. Alors qu'il ne parle pas anglais il est assisté d'un jeune aide-maçon et interprète. Il sympathise avec des Irlandais, maçons comme lui et apprend de nouvelles techniques de construction comme l'utilisation du ciment. Il travaille sur les chantiers de la capitale britannique durant quatre ans puis est mis au chômage du fait de l'expédition de Crimée (1853-1856) qui ralentit l'économie. Nadaud qui doit payer l'entrée en pension de sa fille à Guéret déménage pour Manchester, où le travail est plus répandu. Il est présent lors de la grève de Preston (1853-1854) où il observe les méthodes des ouvriers grévistes dans leur mode d'action et de financement du mouvement social^[18]. Peu après il est à Manchester où se tient un « parlement ouvrier » en opposition au « parlement de Londres ». Des figures ouvrières britanniques y prennent la parole et discutent des actions à mener. Nadaud visite Liverpool et son port de commerce, puis en retournant à Manchester découvre pour la première fois une mine, à savoir celles de Wigan^[19]. Il se rend ensuite une semaine en Irlande où il témoigne d'une sympathie envers les Irlandais tout en rejetant le papisme de celui-ci^[20].

Arrivé en Ecosse, Nadaud souhaite visiter l'atelier de James Watt, inventeur de la machine à vapeur, il retrouve l'ancien secrétaire de l'abbé de Laménais, Chardonel qui est professeur dans la ville de Glasgow. Il visite dans la ville des industries mais aussi des *mechanical institute*, véritables écoles d'apprentissages pour les futurs ouvriers^[21].

Nadaud retourne ensuite à Londres, où il occupe un temps un emploi dans la construction grâce à Bourra, proscrit de 1834. Martin Nadaud cesse son activité de maçon en 1855 quand il devient professeur de français sur les conseils de Louis Blanc et Pierre Barrère^[22], ancien professeur et directeur d'école à Batignolles. Un de ses fils Camille qui deviendra ambassadeur en Italie sous la IIIe République sera d'ailleurs le secrétaire de Martin Nadaud à la préfecture de Guéret en 1870^[23]. Il occupe son premier poste de professeur à Brighton au 4 Vernon Terrace pour la famille du révérend Allen^[24], qu'il quitte pour la pension Trimmer à Putney, puis chez le docteur Nicholas à Ealing, où il demeure 18 mois^[25].

En février 1858, il intègre la *Wimbledon School*, une école de préparation militaire pour Woolwich, il y enseigne le français et l'histoire. Il bénéficie de la loi d'amnistie de décembre 1859 pour retourner à Paris puis dans la Creuse voir son père. C'est son neuvième voyage. Peu satisfait de la situation de la France où règne Napoléon III, il retourne à *Wimbledon School* et reprend ses cours jusqu'à son retour à Paris en septembre 1870, à la déclaration de guerre contre la Prusse.

Bibliographie

Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, 1895,
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k24301h.texteImage>, consulté sur Gallica le 30/02/2025

Notice de Martin NADAUD <https://maitron.fr/nadaud-martin/>, consulté sur le Maitron le 30/02/2025

Notice de Camille BARRÈRE <https://maitron.fr/barrere-camille/>, consulté sur le Maitron le 30/02/2025

Sylvie APRILE, *Exilés et proscrits : L'expérience de l'étranger : vivre et enseigner en exil après le 2 décembre*, 2004, <https://journals.openedition.org/dhfles/1244?lang=en>, consulté sur Journal Open Editions le 30/02/2025

Notes et références

1. page 160 ↑
2. page 173 ↑
3. page 188 ↑
4. page 201 ↑
5. page 228 ↑
6. page 239 ↑
7. page 241 ↑
8. page 251 ↑
9. si ce n'est Belge de la province du Luxembourg ↑
10. page 241 ↑
11. Cela sera le cas après le coup d'État de décembre 1851. ↑
12. page 257 ↑
13. page 262 ↑
14. page 266 ↑
15. page 269 ↑
16. Notice de Martin NADAUD <https://maitron.fr/nadaud-martin/> consulté sur le Maitron le 30/02/2025 ↑
17. page 279-280 ↑
18. page 285 ↑
19. qu'il orthographe Wigam ↑
20. page 287-288 ↑
21. page 289-290 ↑
22. Ce dernier est réfugiés à Londres avec sa femme et ses six enfants. ↑
23. Notice de Camille BARRÈRE <https://maitron.fr/barrere-camille/> consulté sur le Maitron le 30/02/2025 ↑
24. page 294 ↑
25. page 297 ↑